

**Présidence de Mme Natacha Litzistorf, présidente**

**Membres absents excusés :** Thérèse de Meuron ; Cédric Fracheboud ; Isabelle Mayor ; Fabrice Moscheni ; Philipp Stauber.

**Membres absents non excusés :** --

**Membres démissionnaires :** Isabelle Paccaud.

Membres présents	94
Membres absents excusés	5
Membres absents non excusés	0
Membres démissionnaires	1
Effectif actuel	99

**Ouverture**

La séance est ouverte à 21 h 05 en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

**Rapport s/Préavis N°  
2013/8**

**Plan partiel d'affectation concernant les terrains compris entre les avenues des Bergières, Antoine-Henri-Jomini et du Mont-Blanc et le Centre de congrès et d'expositions de Beaulieu. Demande d'un crédit d'ouvrage pour l'aménagement des espaces extérieurs. Convention de développement et promesse de constitution d'un DDP à Orox Capital Investment SA.**

**Président de commission : M. Claude-Alain Voiblet (UDC)**

**Rapporteur de majorité : M. Laurent Guidetti (Soc.)**

**Rapporteur de minorité : M. Laurent Rebeaud (Les Verts)**

*Discussion générale  
(suite)*

M. Daniel Brélaz, syndic ; M. Grégoire Junod, directeur de Logement et Sécurité publique (LSP) M. Olivier Français, directeur de Travaux (TRX).

*Discussion  
s/chapitre 3*

M. Claude-Alain Voiblet (UDC) ; M. Olivier Français, directeur de TRX ; M. Claude-Alain Voiblet (UDC) ; M. Olivier Français, directeur de TRX ; M. Vincent Rossi (Les Verts) ; M. Benoît Gaillard (Soc.).

*Discussion  
s/chapitre 4*

La parole n'est pas demandée.

*Discussion  
s/chapitre 5*

La parole n'est pas demandée.

*Discussion  
s/chapitre 6*

La parole n'est pas demandée.

<i>Discussion s/chapitre 7</i>	La parole n'est pas demandée.
<i>Discussion s/chapitre 8</i>	La parole n'est pas demandée.
<i>Discussion s/chapitre 9</i>	M. Roland Ostermann (Les Verts) ; M. Grégoire Junod, directeur de Logement et Sécurité publique (LSP) ; M. Pierre-Yves Oppikofer (La Gauche) ; M. Grégoire Junod, directeur de LSP ; M. David Payot (La Gauche) ; M. Grégoire Junod, directeur de LSP.
<i>Discussion s/chapitre 10</i>	La parole n'est pas demandée.
<i>Discussion s/chapitre 11</i>	La parole n'est pas demandée.
<i>Discussion s/chapitre 12 - conclusions</i>	Mme Sylvianne Bergmann (Les Verts) <u>qui dépose un amendement.</u>
<i>Amendement de Mme S. Bergmann (dépôt)</i>	« conclusion 14 nouvelle : de charger la Municipalité, en cas de référendum, d'installer des gabarits concernant le projet Taoua comprenant une tour et un bâtiment bas ».
<i>Discussion s/concl. n°1</i>	La parole n'est pas demandée.
<i>Vote s/concl. n°1</i>	Le Conseil, par 55 oui, 32 non et 6 abstentions, <b>approuve</b> la conclusion n°1 de la commission.
<i>Vote s/concl. n°2</i>	Le Conseil, par 54 oui, 30 non et 7 abstentions, <b>approuve</b> la conclusion n°2 de la commission.
<i>Vote s/concl. n°3</i>	Le Conseil, par 53 oui, 25 non et 13 abstentions, <b>approuve</b> la conclusion n°3 de la commission.
<b>La présidente</b>	propose de voter les conclusions 4 à 7 en bloc. Les membres du Conseil ne s'y opposent pas.
<i>Vote s/concl. n°4 à 7</i>	Le Conseil, par 60 oui, 20 non et 12 abstentions, <b>approuve</b> les conclusions n°4 à 7 de la commission.
<i>Vote s/concl. n°8</i>	Le Conseil, par 56 oui, 23 non et 13 abstentions, <b>approuve</b> la conclusion n°8 de la commission.
<i>Discussion s/concl. n°9</i>	M. Giampiero Trezzini (Les Verts).

## Deuxième partie de la 2<sup>ème</sup> séance du mardi 24 septembre 2013

<b>La présidente</b>	propose de soumettre au vote du Conseil le vote en bloc des conclusions 9 à 13. Les membres du Conseil ne s'y opposent pas.
<i>Vote s/procédure Concl. 9 à 13 en bloc</i>	Le Conseil, par 29 oui, 50 non et 13 abstentions, <b>refuse</b> de voter les conclusions 9 à 13 séparément et décide de les voter en bloc.
<i>Vote s/concl. n°9 à 3</i>	Le Conseil, par 59 oui, 20 non et 13 abstentions, <b>approuve</b> les conclusions n°9 à 13 de la commission.
<i>Discussion s/concl. n°14 (nlle)</i>	M. Laurent Guidetti (Soc.) ; M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; Mme Sylvianne Bergmann (Les Verts) ; M. Benoît Gaillard (Soc.) ; M. Laurent Rebeaud (Les Verts) ; M. Olivier Faller (Soc.) ; Mme Sylvianne Bergmann (Les Verts) ; M. Bertrand Picard (PLR) ; M. Benoît Gaillard (Soc.) ; M. Laurent Rebeaud (Les Verts) ; M. Nicolas Gillard (PLR) ; M. Olivier Français, directeur de Travaux (TRX).
<b>La présidente</b>	vérifie auprès de la Municipalité que l'amendement pour la conclusion n°14 est acceptable au sens de l'art. 82 RCCL : dépense de plus de 10 % supplémentaire par rapport au préavis. L'amendement, s'il est accepté, sera transmis à la COFIN.
<i>Discussion s/concl. n°14 (nlle) (suite)</i>	M. Olivier Français, directeur de TRX ; M. Pierre-Antoine Hildbrand (PLR) ; Mme Sylvianne Bergmann (Les Verts) ; M. Philippe Mivelaz (Soc.) ; M. Raphaël Abbet (UDC).
<i>Vote s/amendement de Mme Bergmann concl. n°14</i>	Le Conseil, par 50 oui, 29 non et 14 abstentions, <b>approuve</b> l'amendement de Mme Sylvianne Bergmann d'ajouter une conclusion n°14 nouvelle.
<i>Discussion finale</i>	M. Claude-Alain Voiblet (UDC) <u>qui demande le vote nominal</u> ; M. Laurent Rebeaud (Les Verts) <u>qui demande le référendum spontané</u> .
<b>Demande de vote nominal</b>	La demande de vote nominal étant appuyée par le nombre suffisant de voix, il y sera procédé.
<b>Demande de discussion sur le référendum spontané</b>	La demande de vote nominal étant appuyée par le nombre suffisant de voix, il y sera procédé.
<i>Vote s/préavis 2013/8</i>	Le Conseil, par 55 oui, 32 non et 6 abstentions, <b>approuve</b> les conclusions de la commission, soit <b>décide</b> : <ol style="list-style-type: none"><li>1. d'adopter comme fraction du plan général d'affectation le plan partiel d'affectation concernant les terrains compris entre les avenues des Bergières, Antoine-Henri-Jomini et du Mont-Blanc et le Centre de congrès et d'expositions de Beaulieu ;</li><li>2. d'abroger du plan général d'affectation les fractions dudit plan votées antérieurement et qui ne correspondent plus au plan partiel d'affectation précité ;</li><li>3. d'approuver les réponses de la Municipalité aux oppositions et aux interventions déposées pendant l'enquête publique ;</li></ol>

4. de donner à la Municipalité les pouvoirs pour répondre aux actions qui pourraient lui être intentées, l'autorisant à plaider devant toutes les instances, à recourir, à exproprier, à transiger et, le cas échéant, à traiter à l'amiable ;
5. de porter le coût des indemnités éventuelles de la procédure au compte des « dépenses d'investissement du patrimoine administratif » ;
6. de charger la Municipalité de fixer un amortissement annuel à porter au budget de la Direction des travaux, rubrique n° 4300.331, lorsque les dépenses résultant des pouvoirs mentionnés sous chiffre 4 ci-dessus des présentes conclusions auront été engagées en tout ou partie, cet amortissement devant être incorporé et justifié dans le budget présenté l'année suivante ;
7. de limiter la validité des pleins pouvoirs prévus dans ce préavis à cinq ans à partir du vote du Conseil communal, ce dernier étant informé des expropriations ou des achats à l'amiable faits au cours de cette période ;
8. de prendre acte de la convention et de la promesse de droit distinct et permanent de superficie présentée au chapitre 9 ;
9. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de 1'893'000 francs destiné à la réalisation de la phase 2, des aménagements extérieurs de l'espace public du front Jomini ;
10. d'amortir annuellement le crédit prévu au chiffre 9 ci-dessus par la rubrique 331 du budget des services concernés ;
11. de faire figurer sous la rubrique 390 des services de la Direction des travaux et de la Direction des finances et du patrimoine vert ainsi que 322 pour la Direction des services industriels les intérêts relatifs aux dépenses découlant du crédit figurant sous chiffre 9 ;
12. de balancer le crédit d'étude 4201.581.438 de 350'000 francs, ouvert pour couvrir les frais d'études, par prélèvement sur le crédit prévu au chiffre 9 ci-dessus, à raison de 60 % pour le Service des parcs et domaines et 40 % pour le Service des routes et de la mobilité ;
13. de charger le Service des routes et de la mobilité de facturer à l'investisseur, dès signature de la convention, la somme de 799'000 francs (TTC) en remboursement des travaux réalisés en anticipation de la construction de la tour et payés par la Ville.
14. de charger la Municipalité, en cas de référendum, d'installer des gabarits concernant le projet Taoua comprenant une tour et un bâtiment bas.

*Résultats du vote*

#	Nom	Prénom	Parti	Résultat
23	ABBET	Raphaël		OUI
86	ADAM	Yves		OUI
99	ALLAZ	Christelle		OUI
84	ALVAREZ HENRY	Caroline		OUI
62	ANSERMET	Eddy		OUI
61	AUBERT	Eliane		OUI
18	BEAUD	Valéry		NON
14	BERGMANN	Sylvianne		NON
52	BETTSCART-NARBEL	Florence		OUI
53	BLANC	Christiane		OUI
59	BLANC	Mathieu		OUI
16	BONNARD	Claude		NON
108	BOVET	Laurianne		NON
17	BRELAZ-BUCHS	Marie-Ange		OUI
111	BUCLIN	Hadrien		NON
28	BURGIN	Daniel		NON
40	CACHIN	Jean-François		OUI
42	CALAME	Maurice		OUI
49	CARREL	Mathieu		OUI
87	CHAUTEMS	Jean-Marie		OUI
89	CHENAUX MESNIER	Muriel		OUI
24	CHOLLET	Jean-Luc		OUI
33	CHRISTE	Valentin		NON
37	CLERC	Georges-André		NON
88	CLIVAZ	Philippe		OUI

73	CORBOZ	Denis	OUI
110	CRAUSAZ MOTTIER	Magali	NON
48	DE HALLER	Xavier	OUI
93	DECOLLOGNY	Anne-Françoise	ABS
38	DUCOMMUN	Philippe	NON
107	DUPUIS	Johann	NON
72	EGGENBERGER	Julien	OUI
15	EVEQUOZ	Séverine	OUI
83	FALLER	Olivier	OUI
19	FERRARI	Yves	OUI
76	GAILLARD	Benoît	OUI
45	GAUDARD	Guy	OUI
85	GAZZOLA	Gianfranco	OUI
21	GEBHARDT	André	NON
43	GENDRE	Jean-Pascal	OUI
94	GHELFI	Fabrice	OUI
46	GILLARD	Nicolas	OUI
22	GRABER	Nicole	NON
26	GRAF	Albert	ABS
70	GRIN	Claude	OUI
95	GUIDETTI	Laurent	OUI
47	HENCHOZ	Jean-Daniel	OUI
41	HILDBRAND	Pierre-Antoine	OUI
106	HUBLER	ALAIN	NON
44	ICTERS	Anne-Lise	OUI
105	JAQUET-BERGER	Christiane	NON
56	JEANMONOD	Alain	OUI
51	KLUNGE	Henri	OUI
104	KNECHT	Evelyne	NON
82	KNECHT	Mirelle	ABS
68	LAPIQUE	Gaëlle	ABS
36	LAURENT	Jean-Luc	NON
31	LITZISTORF SPINA	Natacha	NVT
50	LONGCHAMP	Françoise	OUI
96	MACH	André	OUI
92	MARTI	Manuela	OUI
55	MEYSTRE	Gilles	OUI
63	MICHAUD GIGON	Sophie	ABS
98	MIVELAZ	Philippe	OUI
64	MULLER	Elisabeth	NON
77	NEUMANN	Sarah	OUI
65	NSENGIMANA	Nkiko	NON
29	OBERSON	Pierre	NON
113	OPPIKOFR	Pierre-Yves	NON
66	OSTERMANN	Roland	NON
109	PAIN	Johan	NON
102	PAYOT	David	NON
57	PERNET	Jacques	OUI
58	PERRIN	Charles-Denis	OUI
81	PETERS	Solange	OUI
80	PHILIPPOZ	Roland	OUI
39	PICARD	Bertrand	OUI
79	RAPAZ	Roland	OUI
91	RASTORFER	Jacques-Etienne	OUI
69	REBEAUD	Laurent	NON
112	RESPLENDINO	Janine	NON
67	ROSSI	Vincent	NON
100	RUF	Florian	OUI
75	RUIZ	Francisco	OUI
97	SALZMANN	Yvan	ABS
27	SCHLIENGER	Sandrine	NON
74	THAMBIPILLAI	Namasivayam	OUI
20	TREZZINI	Giampiero	NON
71	VELASCO	Maria	NON
34	VOIBLET	Claude-Alain	NON
101	VOUTAT	Marlène	NON
60	WILD	Diane	OUI
90	ZUERCHER	Magali	OUI
78	ZURCHER	Anna	OUI

Discussion sur  
référéndum

Pierre-Yves Oppikofer (La Gauche) ; M. Philippe Mivelaz (Soc.) ; M. Laurent Guidetti (Soc.) ; M. Pierre-Antoine Hildbrand (PLR) ; M. Mathieu Blanc (PLR) ; Mme Sophie Michaud Gigon (Les Verts) qui demande le vote à bulletin secret ; M. Pierre-Yves Oppikofer (La Gauche) qui demande le vote nominal ; M. Claude-Alain Voiblet (UDC) ; M. Yves Ferrari (Les Verts) ; M. Vincent Rossi (Les Verts) ; M. Hadrien Buclin (La Gauche) ; M. David Payot (La Gauche) ; M. Jacques-Etienne Rastorfer (Soc.) ; M. Mathieu Blanc (PLR) ; M. Benoît Gaillard (Soc.) ; M. Laurent Rebeaud (Les Verts) ; M. Hadrien Buclin (La Gauche) ; M. Claude-Alain Voiblet (UDC) ; M. Alain Hubler (La Gauche) ; M. Daniel Brélaz, syndic.

**Deuxième partie de la 2<sup>ème</sup> séance du mardi 24 septembre 2013**

---

***Demande de vote à bulletins secrets***

La demande de vote nominal étant appuyée par le nombre suffisant de voix, il y sera procédé.

***Demande de vote nominal***

La demande de vote nominal a été appuyée par le nombre suffisant de voix. Le vote à bulletin secret ayant été accepté, cette décision prime sur le vote nominal.

***Vote s/référendum***

Le Conseil, par 43 oui, et 51 non, **refuse** le référendum spontané.

**Clôture**

La séance est levée à 23 h 25.

La présidente :

Le secrétaire :

.....

.....